



# Ambitions 2020

## Les réponses de la CGT au gouverneur

Décliné dans chaque comité d'établissement où les consultations des élus vont s'étaler jusqu'à fin mars, le projet « Ambitions 2020 » vise à réduire les effectifs pour appliquer à la Banque les consignes européennes et gouvernementales d'austérité budgétaire. Il est porteur de risques graves pour les salariés de l'Institution et la bonne réalisation des missions qu'ils assument.

**À Paris comme dans le réseau, partout des effectifs sont nécessaires, des recrutements s'imposent !**

**Au regard des faibles marges de manœuvre dont les directions régionales disent disposer, la CGT a déposé un préavis de grève national du 23 février 6 heures au 1er juillet 20 heures pour poursuivre les négociations au niveau national, directement avec la DGRH et sur des bases plus constructives.**

**Pour peser sur ces discussions, la CGT appelle tous les salariés à se mobiliser lors des séances de consultation de leur comité d'établissement, mais aussi à l'occasion de réunions nationales telle celle du CCE du 1<sup>er</sup> mars, pour exiger la réévaluation des cibles d'effectifs et éviter les mobilités contraintes.**

Les moyens humains des directions générales parisiennes, de l'ACPR comme des régions doivent être augmentés, et les engagements du gouverneur Noyer en matière d'implantations doivent être tenus, notamment parce que des collègues ont réalisé les mutations correspondantes. Il est indispensable de pérenniser les caisses existantes : leur fermeture mettrait en grave difficulté le service public de la monnaie. Il est urgent d'ouvrir un concours pour allouer les effectifs adaptés aux métiers fiduciaires : fini de gérer la pénurie par le biais d'embauches de salariés en contrats précaires ou d'intérim d'agents des bureaux !

La CGT récuse les arguments du gouverneur et fait des propositions pour assurer efficacement nos missions de service public et mieux répondre aux attentes de nos usagers, tout en veillant aux conditions de travail :

### « Le gouvernement de la Banque confirme la pertinence de toutes nos missions actuelles »

**Notre commentaire :** Les mobilisations du personnel, des usagers et des élus pour une Banque de France au service de toute la société, ont obligé les gouverneurs à revoir leur conception d'une institution soi-disant inutile sur le territoire et dont les fonctions seraient transférées à la BCE. La crise de 2008-2009 a montré combien nous avons raison quant à l'intérêt de nos différentes missions !

Mais nos dirigeants ne se sont pas pour autant convertis au service public et continuent à le remettre en cause : transferts d'une part du tri des billets au privé, embauche de personnels en CDD ou en contrats de droit privé comme par exemple à la papeterie, externalisations...

### Nos propositions :

- réaliser un audit sur les résultats des externalisations en termes de coûts et de qualité des services rendus ;
- ouvrir une concertation dans chaque unité et direction générale, pour évaluer les besoins réels en effectifs permettant d'assurer correctement nos missions ;
- réaffirmer les embauches dans le cadre statutaire comme la norme dans tous les métiers de la Banque ;
- créer une véritable école professionnelle accueillant tous les agents à leur embauche et assurant leur formation professionnelle continue ;
- instaurer un nouveau droit à la promotion pour tous les agents qui souhaitent évoluer dans leur métier.

## « Les entrées de billets dans nos caisses sont appelées à diminuer »

**Notre commentaire :** contrairement à beaucoup de prévisions, le volume des billets euros en circulation continue de croître. La stratégie de nos dirigeants visant à externaliser 50 % du tri des billets doit être combattue et un réseau dense de caisses doit être pérennisé pour faire face à nos missions.

En effet, cette politique, engagée sans aucune concertation transparente avec les acteurs de la filière, ses salariés et ses usagers, peut conduire à une perte de maîtrise de la qualité de la circulation fiduciaire par la Banque de France, alors que la loi lui a confié cette mission de service public et qu'approfondir et développer les contrôles chez les acteurs privés de la filière reste nécessaire.

## « À la papeterie de Vic-le-Comte récemment filialisée, il faut serrer les coûts au maximum »

**Notre commentaire :** c'est la mobilisation syndicale, pendant plus de dix ans, qui a fait naître l'idée d'un pôle public fiduciaire européen, imposé sa réalisation et permis ainsi de préserver et de moderniser l'outil industriel de la papeterie.

Mais nous n'accepterons jamais que le gouvernement de la Banque fasse payer aux salariés de Vic-le-Comte le coût des investissements qui ont été réalisés à cet effet.

## « Dans le cadre du projet Refondation, une nouvelle imprimerie sera construite à côté de la nouvelle papeterie à Vic-le-Comte »

**Notre commentaire :** ce projet sera présenté en Comité Central d'Entreprise le 1er mars. Les objectifs de rentabilité recherchés par nos dirigeants et les légitimes objectifs sociaux portés par le personnel et la CGT, ne seront conciliables que dans le cadre d'un projet ambitieux intégrant la Papeterie, l'Imprimerie, un centre de recherche et développement de haut niveau, une plateforme logistique et le centre de tri, ce qui permettra des niveaux de production élevés tout en mutualisant certains coûts.

L'histoire de la Fabrication des billets a montré qu'un projet industriel, même assorti d'arguments techniques séduisants, ne peut réussir que si les salariés ont les moyens de se l'approprier, et de garantir qu'il ne dégradera pas leurs conditions d'emploi, de travail et de vie. Prendre conscience de cet impératif est vital pour l'avenir de la Fabrication des billets.

### Nos propositions :

- cesser d'inciter à l'externalisation de notre mission ;
- engager une concertation transparente des acteurs de la filière fiduciaire pour évaluer les réels besoins ;
- dimensionner notre réseau de caisses de manière à réduire les distances et les risques de transport ;
- utiliser les progrès techniques pour améliorer vraiment les conditions de travail et pas le seul rendement ;
- reconnaître dans les rémunérations la pénibilité et la technicité du métier d'agent de caisse ;
- ouvrir à tous les agents l'accès à la formation et à la promotion vers tous métiers et toutes catégories ;
- conserver nos propres DAB (!) et favoriser l'accès de tous au billet, qui doit rester gratuit et est anonyme.

### Nos propositions :

- mettre au niveau des agents statutaires le régime des rémunérations, des carrières, des congés des agents nouvellement embauchés dans la filiale Europafi ;
- unifier à terme le statut de tous les agents de la Fabrication des billets dans le cadre titulaire du statut BdF : l'intégration des ADS a montré que c'est possible ;
- créer une unité « économique et sociale » pour un traitement identique des salariés dans ces deux domaines.

### Nos propositions :

- ouvrir une réelle concertation sur le projet ;
- accroître l'activité avec la production du billet de 1 € et le développement des activités de recherche : expertise sur l'évolution des moyens de paiement, la réalisation des billets du futur et la lutte contre les contrefaçons, ce qui suppose d'étendre encore nos relations avec les banques centrales et les services de police pour un véritable service public européen.
- inclure dans la concertation les choix relatifs au centre de traitement de la monnaie de Chamalières ;
- évaluer l'impact sur l'emploi et les qualifications ;
- affirmer le choix d'un dispositif intégré assurant la coopération la plus efficace entre l'imprimerie, la papeterie, le centre de recherches et l'ensemble des services liés aux activités du métier 2 (ateliers de tri, garage, etc.).

## « Les dépôts de dossiers de surendettement baissent de 5 % à 10 % par an »

**Notre commentaire :** le traitement des dossiers de surendettement n'est pas la seule mission de la Banque au service des particuliers.

Les demandes de renseignements dans de la cadre d'Infobanque, par exemple, ont connu une forte croissance. Quant au surendettement, plutôt que de s'attaquer à ses causes profondes, les gouvernements successifs se sont contentés de simplifier la procédure de traitement des dossiers : c'est plus expéditif et moins coûteux ! Mais avec une centralisation excessive du traitement des dossiers dans des centres de traitement partagés, l'accueil et le service rendu aux ménages surendettés risque encore se dégrader.

## « La carte 2013 du réseau reste d'actualité mais des évolutions à la marge sont possibles »

**Notre commentaire :** plus que jamais, le tissu économique et social de la France a besoin d'une banque centrale proche de ses usagers pour pouvoir mieux répondre à leurs attentes. Après les fermetures de succursales qui se sont succédées depuis vingt ans, une forte concentration des opérations dans des « centres de traitement partagé » risque de dévitaliser nos implantations dans les départements les plus fragiles. En outre, la réforme territoriale, en concentrant les services publics dans un petit nombre de grandes métropoles, commence à faire à la Banque les mêmes dégâts que dans toutes les autres administrations territoriales.

## « Le transfert du contrôle des banques systémiques à la BCE modifie en profondeur le travail de l'ACPR »

**Notre commentaire :** la centralisation à Francfort de la supervision bancaire n'a pas fait disparaître les craintes des marchés quant à la solidité des banques européennes.

Elle est loin d'avoir atténué le mécontentement du public quant à leur action et à l'insuffisance de leur contribution à la création de richesses et d'emplois en Europe.

### **Nos propositions :**

- établir un bilan précis des conséquences de la centralisation des dossiers dans les centres de traitement partagé sur la qualité des services rendus ;
- permettre aux agents des « succursales de présence de place » de consacrer au moins 30 à 40 % de leur temps au traitement local des dossiers ;
- avec la nouvelle mission d'information et de formation du public en matière économique et monétaire, la Banque doit s'ouvrir encore bien davantage à tous les citoyens qui ont besoin de ses compétences et de son soutien face à la rapacité du système bancaire.

### **Nos propositions :**

- utiliser les nouvelles technologies pour favoriser le traitement des dossiers par les agents de la Banque au plus près des usagers ;
- maintenir dans toutes les succursales départementales les effectifs nécessaires pour répondre efficacement aux besoins de la population et de l'économie locale ;
- transformer les bureaux d'accueil et d'information en implantations légères permanentes au service des particuliers, des collectivités locales et des entreprises, comme le propose le contre-projet syndical unitaire.

### **Nos propositions :**

- développer les emplois et affecter les moyens humains nécessaires au bon accomplissement des missions ;
- veiller aux bonnes conditions de travail de tous les agents suite au déménagement prévu en 2018 ;
- inscrire dans les missions de la Banque de France et de l'ACPR la détection et la prévention des pratiques bancaires contribuant à l'évasion fiscale.

## « La constitution d'un "groupe Banque de France" comportant trois filiales : BdF Gestion, Europafi et IEDOM permettra des gains de productivité »

**Notre commentaire :** la multiplication des filiales est utilisée aujourd'hui pour justifier le recours à des personnels sous des régimes différents, dérogatoires au statut de la Banque.

Cela nuit à l'unité du service public et entrave les possibilités de mobilités d'un établissement à l'autre. Demain, des filialisations peuvent ouvrir la voie à des privatisations et à l'abandon pur et simple du service public et du statut.

### **Nos propositions :**

- réaffirmer les embauches dans le cadre titulaire du statut Banque de France comme la norme pour tous les emplois à la Banque comme dans ses filiales ;
- consolider le statut pour permettre aux agents qui le souhaitent d'effectuer des mobilités dans les services de la Banque, dans les organismes qui lui sont liés, dans des administrations, des entreprises privées, en conservant intégralement leurs droits à la rémunération, à la promotion et à l'avancement.

## « L'éducation économique, budgétaire et financière du public devient une nouvelle mission de la Banque »

**Notre commentaire :** cette mission révèle la nécessité d'une bien plus grande ouverture de la Banque à toute la société mais elle ne doit pas être à sens unique. Si la Banque prétend inculquer aux Français une doctrine néolibérale préfabriquée, elle n'y arrivera pas.

Elle doit accepter le débat avec les propositions économiques « hétérodoxes », et écouter tous les acteurs économiques et sociaux.

### **Nos propositions :**

- revitaliser les conseils départementaux de succursales en les ouvrant à des représentants du monde du travail, à des élus locaux, à des associations, afin de mieux connaître les besoins de la population en ce qui concerne l'action de la Banque sur les territoires ;
- ouvrir les prestations GEODE aux représentants du personnel des entreprises concernées ;
- élargir le champ de la Médiation du crédit aux collectivités territoriales.